

BAREME DES HONORAIRES

A compter du 01/04/2017:

PRIX DE VENTE (Hors honoraires)	TARIF DE REFERENCE : (TTC)
Inférieur à 50 000 €	Montant forfaitaire : 4 000 €
De 50 001 à 125 000€	5 000 € à 8%
Supérieur à 125 001€	5 000 € à 7%

HONORAIRES CONVENTIONNELS (TTC)

Suite à l'étude du marché et notamment à la prise en compte du coefficient de vendabilité du bien et/ou de critères ou actions spécifiques, le mandataire pourra travailler à un tarif différent, ce tarif sera matérialisé par la signature d'une convention d'honoraires spécifique.

MANDAT DE VENTE : Honoraires 100 % à la charge du vendeur.

MANDAT DE RECHERCHE: Honoraires 100 % à la charge de l'acquéreur.

MANDAT DE RECHERCHE ACQUEREURS PROFESSIONNELS (MARCHANDS DE BIEN, PROMOTEURS...): 5 % HT sur le prix TTC , 100 % à la charge de l'acquéreur.

Tarif Estimation: 120 € TTC